L'ÉCOLE CENTRALE

D'ARCHITECTURE

L'ouverture de l'École aura lieu le 10 novembre 1865,
rue d'Enfer, 59 (ancien hotel de Chaulnes), Paris

SIEGE PROVISOIRE : PASSAGE SAULNIER, 9
Jusqu'au 15 septembre 1865

PARIS
A. MOREL ET Ce, ÉDITEURS
13, RUE BONAPARTE, 13
1864

L'ÉCOLE CENTRALE

D'ARCHITECTURE

L'ÉCOLE CENTRALE

D'ARCHITECTURE

MAI 1864

PARIS

A. MOREL ET Ce, ÉDITEURS

13, RUE BONAPARTE, 13

1864

En face d'une exubérance de besoins qui l'incitent aux plus brillantes solutions, au milieu d'un développement de ressources matérielles sans précédents, l'architecture fléchit dans sa mission.

Ses édifices dépourvus de caractère propre ne concourent pas à doter notre époque, si accusée dans ses allures, d'une expression d'art franchement inspirée.

Son personnel isolé du mouvement des connaissances, dont toutes les activités de la société recherchent l'utilisation, s'efface chaque jour devant les professions plus éveillées et mieux pourvues qui s'agitent autour de lui.

De cette double observation, il faut induire

qu'en oubliant de s'approprier les ressources qui lui étaient préparées, l'architecte s'est aliéné le pouvoir de servir les exigences d'une époque qui, en retour, lui conteste le droit de se dire son interprète au nom de l'art.

Cette situation grave paraît connexe d'un fait singulier et non moins grave : *l'architecture n'a pas d'enseignement constitué.*

I

Envisagée dans ses applications journalières, l'architecture est la seule profession libérale à laquelle il n'est aujourd'hui réservé aucun enseignement spécial et complet. Toutes les professions utilisant des connaissances que la science ou l'expérience ont préparées, possèdent des établissements où la jeunesse trouve un ensemble de choses enseignées avec méthode, régularité et plénitude. Il suffit de rappeler l'École de médecine pour les médecins, l'École de droit pour les avocats, avoués, notaires, etc., l'École polytechnique et ses dérivés pour les

ingénieurs des travaux publics, l'École centrale des arts et manufactures pour les ingénieurs des travaux libres. L'architecture, à laquelle se rattache un personnel de professions dont le nombre ajoute tous les jours à l'importance qu'elle a eue de tout temps, l'architecture seule n'a pas d'école qui fasse des architectes.

Un jeune homme qui veut devenir architecte, suit aujourd'hui la voie suivante :

Il entre aussi jeune que possible dans l'atelier d'un architecte qui fait des élèves. Là, selon qu'il s'est bien adressé, il apprend assez vite, au milieu de camarades de forces diverses, toutes les ressources que l'habileté de main peut procurer dans l'art du dessin indispensable à ses occupations futures. Il recueille des rares visites du maître, des discussions dépourvues de lumières suffisantes qui se produisent autour de lui parmi ses condisciples, une teinture plus ou moins vague des objets divers de l'architecture et des différentes œuvres monumentales qui ont été éditées à certaines époques

remarquables dans le passé. Si ses visées ne montent pas très-haut, c'est là que se borneront les ressources théoriques qu'il conquerra pour les exploiter plus tard dans la pratique; et aussitôt que son crayon lui permettra de trouver quelque petit lucre auprès des architectes occupés, des constructeurs, des entrepreneurs ou des industriels, il s'empressera d'en tirer parti. Puis après six, huit ou dix ans passés ainsi, il s'introduira plus ou moins vite, selon son énergie personnelle, dans l'œuvre courante de l'architecture de son temps avec le titre d'architecte qu'il s'octroiera. On peut dire que les trois quarts des architectes se sont ainsi formés et se forment ainsi.

Lorsque le jeune étudiant entreprend dès l'abord de se classer avec un titre de mérite spécial, l'atelier est pour lui un point d'appui et un centre de travail autour duquel il cherche longuement, et comme il peut, les médiocres connaissances nécessaires à l'entrée de l'École impériale des Beaux-Arts. Il arrive à cette école et s'engage dans la suite des concours qui

mènent, le succès aidant, jusqu'à l'obtention du grand prix de Rome. C'était, et c'est encore aujourd'hui une carrière longue, ardue, incertaine, que ne poursuivent jusqu'au bout que de très-rares persévérances : carrière utile à maintenir, à servir même, pour exciter les efforts des natures d'élite. Mais s'il faut voir là le noble appât des distinctions dues au mérite exceptionnel, on doit regretter que rien n'ait encore jamais été préparé pour en assurer la poursuite fructueuse.

Les élèves de l'École des Beaux-Arts consacrent ainsi à leur instruction un temps encore plus considérable que ceux qui ont suivi la voie commune de l'atelier.

Il reste, à côté de cette forme d'études, les combinaisons variées des éducations privées, toutes si coûteuses et si dépourvues de moyens, qu'il faut les considérer comme impraticables.

Enfin, il y a le parti qui consiste à emprunter à l'École centrale des Arts et Manufactures la belle et pleine part de son enseignement relative aux constructions; à donner par conséquent

trois années à cette école pour compléter ensuite l'instruction architecturale par plusieurs années d'atelier.

Toutes ces voies sont insuffisantes.

Quoiqu'il semble ne nécessiter qu'une faible rétribution annuelle, l'atelier est toujours coûteux par la longue attente qu'il impose à celui qui poursuit une profession assise. Dépourvu de moyens, il ne dote l'architecte que de connaissances à peine ébauchées et laisse en oubli les plus nécessaires de toutes.

Quant aux voies détournées, elles sont désordonnées, ne rattachent pas l'esprit de l'étudiant à un domaine d'idées fixes, et jettent dans son intelligence un trouble et une incertitude qu'il traînera après lui dans toute sa carrière.

II

Si l'on envisage dans son ensemble cette situation exceptionnelle de l'enseignement de l'architecture, on y trouve encore plus clairement indiquée la nécessité d'une réforme.

Tous les arts ont, à des degrés divers, leur domaine de connaissances utiles, acquises par l'expérience du passé et constituant le lieu commun de leurs moyens d'action. Personne n'imaginerait qu'il fût possible qu'un poëte ne sût pas la langue dont il doit user pour tracer l'image des sentiments qui remuent son âme, et tout le monde sait qu'il n'est pas un peintre, si grand soit-il, qui n'ait un jour ou l'autre rencontré l'insuffisance de son habileté d'expression en face de l'ampleur de l'idée qu'il poursuit. Si le littérateur se rompt à bien manier sa langue, si le peintre, le sculpteur, s'étudient longuement à rendre avec facilité les formes de tout ce qui existe ou se peut concevoir; comment l'architecte qui a devant lui la nécessité permanente et difficile d'utiliser la matière dans ses états et sous ses aspects les plus divers, pour la modeler aux destinations les plus variées, les plus compliquées et les plus imprévues, resterait-il étranger à la connaissance intime des matériaux, au traitement raisonné et scientifique de leurs propriétés?

Pourquoi se condamnerait-il ainsi à l'impuissance ou à l'infériorité relative, que lui peuvent créer des professions spéciales devenues habiles dans le maniement des matériaux? Pourquoi, resté comptable de tous les problèmes de l'architecture, tomberait-il sous la suprématie conquise par l'ingénieur? C'est pourtant la condition qu'il s'est faite au détriment de l'art, par la nullité de son éducation technique.

Mais il y a plus. Toutes les fois qu'un art professionnel se destitue dans ses moyens, il diminue sa portée. Ses tendances s'accourcissent, ses horizons se voilent et il ne fonctionne plus que dans un champ rétréci. Ses maîtres, éloignés des actualités vivantes du temps, par l'ignorance même des moyens qui permettent de les aborder, se replient vers le passé, y choisissent un idéal exclusif et y cantonnent l'art tout entier. Celui-ci oublie l'imprescriptible doctrine qui le fait l'éternel interprète de nos besoins pour s'accrocher aux fictions d'un idéal empirique. Sous l'influence des plus grands maîtres ainsi dévoyés on voit

tout un monde d'artistes glisser insensiblement des devoirs excitants du jour dans les rêveries creuses des temps qui ne sont plus. Non-seulement l'art se perd, non-seulement l'artiste s'amoindrit et se perd aussi, mais une profession utile, indispensable, s'appauvrit et disparaît.

Les symptômes de ce grave phénomène se manifestent depuis longtemps déjà. Au nom des légitimes exigences de l'industrie, l'ingénieur a conquis dans notre époque une large place par son incontestable habileté à tirer parti de la matière. Ses connaissances variées et profondes, ses efforts incessants et renouvelés l'ont amené à envahir une grande partie du domaine de l'architecte. Partout où il y a place pour un monument utile, il intervient, il est écouté, il est maître légitimé par l'étendue même de ses succès journaliers. Tous les jours sa place grandit aux dépens de celle de l'architecte. Tous les jours le métier habile du constructeur empiète sur l'art délaissé de l'architecte. Une pareille évolution n'aurait rien d'effrayant s'il ne s'agissait que d'un changement de nom dans

une profession. Il importerait peu, en effet, que le titre professionnel de l'architecte disparût, si celui de l'ingénieur devait servir tous les attributs de l'art. Mais il n'en est pas ainsi et tout est menaçant de ce côté. Jamais, on le conçoit, le point de vue exclusivement mécanique qui guide l'ingénieur ne pénétrera le sens de l'œuvre artistique de l'architecte. Toujours, au contraire, il l'en éloignera. Faire des ouvrages éminemment solides, éminemment économiques, éminemment expéditifs; joindre avec une habileté sans seconde les limites de la stabilité assurée dans toutes les utilisations de la matière; savoir mettre à profit toutes les ressources physiques des matériaux; aborder toutes les audaces de l'équilibre assuré des corps solides assemblés; connaître à tous instants leur état de fatigue; mesurer d'avance leur durée; traverser les profondeurs des mers et des couches mobiles de la croûte terrestre pour y sceller avec solidité de gigantesques édifices; concevoir et réaliser tous les jours dans les travaux de la construction, des progrès qui

ne laissent jamais sans réponse aucun des besoins incessamment renouvelés de ce temps; voilà l'œuvre admirable que l'ingénieur accomplit et développe depuis vingt ans sous nos yeux. C'est ainsi que l'ingénieur est et restera le serviteur de ces innombrables besoins de l'industrie ou de ces grands services généraux, dont les édifices exigent l'emploi de gros capitaux, mais ne demandent qu'une utilisation *économique* et *durable* de la matière : voies de communication, chemins de fer, canaux, ponts, mise en valeur ou assainissement du sol, ports, défense des côtes, etc.

Mais si tant de fécondité dans les ressources du constructeur, répondant à de si vastes exigences, sont faites pour élargir en même temps les moyens d'expression des œuvres architecturales, il serait insensé de considérer ce progrès en lui-même comme un pas fait par l'architecture. C'est le domaine de ses moyens matériels qui s'accroît ainsi; ce n'est pas elle qui se développe. L'architecture a un rôle différent, une portée plus longue, et c'est en cela

qu'elle est un art. Interprète des thèmes définis que le tems lui pose, elle traduit ces thèmes en édifices variés, dont les formes sont bien *d'abord*, comme le conçoit l'ingénieur, les conséquences des lois de la stabilité et des nécessités de l'économie. Mais au delà de ce qui préoccupe le génie du constructeur, et sous peine de se destituer, elle conduit ces formes jusqu'à l'expression harmonique, qui rend accessibles à tous le sens et la valeur propre des œuvres. Pour cela elle fait appel à des ressources ignorées ou négligées de l'ingénieur : les rapports accentués des parties des ouvrages; les relations mesurées des masses, des pleins, des vides ; les jeux de la lumière sur les surfaces; les valeurs de tons; les couleurs ; la peinture; la sculpture; puis mille ressources complémentaires qu'elle crée selon les clartés d'expression auxquelles elle veut aboutir. Par un procédé qui lui est commun avec tous les arts, mais qui la distingue essentiellement des sciences appliquées, par un long et persistant tâtonnement de ces moyens, elle cherche, elle trouve, elle fixe

les valeurs des parties de son œuvre, valeurs qu'elle compense, pondère, accuse, fait dominer ou éteint, selon le sentiment juste qu'elle veut exciter ou faire prévaloir. La difficile habitude de manier librement ce procédé et ces ressources, la pensée incessante d'en tirer parti pour constituer l'édifice architectural, voilà la condition de l'artiste qui prend le nom d'architecte. Jaloux du but qu'il poursuit, cet artiste se révolte avec violence lorsqu'au nom des connaissances positives, qui lui ont fait défaut jusqu'à présent, on le menace d'envahir son domaine dans l'art; il recule d'épouvante à la pensée que sa profession puisse être noyée dans les sèches méthodes du raisonnement; il s'acharne avec passion à considérer son œuvre essentielle comme émanant du pur et juste sentiment des choses. Cette révolte, cette crainte, cette persistance sont légitimes; mais elles ne deviennent respectables qu'à une condition, c'est que l'architecte ne descende pas au dessous de sa mission par l'ignorance des procédés techniques qui lui sont indispen-

sables, ou par l'étroitesse des vues qui doivent guider ses conceptions. Or, il n'est aujourd'hui à l'abri ni de l'une ni de l'autre. Il faut qu'il s'y mette au plus tôt pour reprendre la place qui lui appartient. On comprend qu'un grand art, comptable en tout temps des formes et des caractères des édifices intimes ou immédiats des sociétés, ait le plus haut intérêt à ne laisser ni perdre le sens de son rôle, ni passer ses œuvres légitimes en des mains incompétentes, ni s'éteindre son personnel par insuffisance.

III

Le moyen, le vrai moyen de servir cet intérêt, de relever l'art, osons-nous dire, c'est de constituer l'enseignement architectural.

On ne crée pas un art, dira-t-on en dotant son personnel d'une instruction positive. — Non; mais l'art meurt très-bien de l'absence de cette instruction.

On ne fait pas des artistes parce qu'on prépare des quarts de savants, ajoutera-t-on, —

Non ; mais en pourvoyant l'architecte d'un savoir, aussi fécond à posséder que facile à enseigner aujourd'hui, en supprimant en lui cette espèce de calfeutrement de pensée, où son esprit intimidé s'arrête et s'effarouche à tous instants devant les résistances de la matière rétive, on dégage son calme et sa liberté d'allure en face du problème architectural, si exigeant de libre pensée. Indirectement, on émancipe ainsi l'artiste au bénéfice de l'art.

Il est donc urgent que, d'une part, l'architecte s'arme au plus tôt des connaissances qui lui permettent de faire habilement usage de la matière pour en approprier les ressources à ses conceptions. — Tout enseignement lui a jusqu'à présent fait défaut sous ce rapport.

D'un autre côté, il faut qu'il se mette en mesure d'aborder dans leur sens le plus étendu les solutions des problèmes architecturaux que l'actualité lui présente, et pour cela, il faut le faire sortir de l'exclusivisme des écoles, fortifier ses études d'ensemble sur l'art, l'élever à des aperçus assez généraux sur les arts du

passé, pour qu'il en tire une saine appréciation de tous les moyens qu'ils comportent, le mettre en face des questions modernes, pleines de solutions fécondes pour l'avenir de notre architecture. — Il reste à cet égard beaucoup à faire dans son éducation.

Toutes ces choses constitueraient-elles un bagage impossible à faire porter aux jeunes intelligences promises à la profession d'architecte? Si l'on envisage l'organisation de l'enseignement réduite aujourd'hui aux ateliers, on ne peut manquer de nourrir une pareille crainte ; car au milieu de ces réunions de jeunes gens, pour ainsi dire dépourvus de direction, le travail effectivement produit est très-minime. Mais si l'on considère ce qui s'obtient dans les écoles organisées en vue d'utiliser dans la plus grande mesure le temps et les efforts des étudiants, on se rend compte de la légèreté relative du fardeau qui s'impose aux jeunes architectes.

IV

L'*Ecole centrale d'Architecture* se fonde en réunissant dans un même établissement l'enseignement régulier qui répond aux idées précédemment développées et qui prépare complétement à la profession d'architecte en un temps beaucoup moins long que celui qui est aujourd'hui insuffisamment consacré à ce but. A l'atelier débonnaire et dépourvu, elle substitue un enseignement laborieux et attrayant; à l'isolement du maître unique, elle ajoute le nombre des chaires, la variété des exercices, la concurrence incessante des actions les plus diverses sur l'esprit de la jeunesse.

Pour atteindre ce résultat, l'École centrale d'Architecture met à profit la belle et fructueuse expérience de l'École centrale des Arts et Manufactures qui, d'emblée, a créé en même temps l'établissement d'instruction et la profession des ingénieurs civils. Elle emprunte

ainsi à une organisation, qui ne laisse rien à désirer après plus de trente ans d'expérience, la forme de l'enseignement qui lui convient. — Toutefois, une grande différence sépare les deux établissements.

L'enseignement architectural dérive de trois ordres d'idées concourant au même but.

1° Il comporte une suite de connaissances positives, qui constituent la science technique de l'architecte, conquête toute moderne. De compliqué, d'incertain, de lent qu'il était, le procédé de construction est devenu simple, sûr, expéditif; d'empirique et d'approximatif, il s'est fait positif et rationel, c'est-à-dire susceptible d'exposition méthodique et raisonnée. — Voilà la première force nouvelle dont il faut doter l'architecte.

2° Il conduit et élève l'intelligence de l'artiste jusqu'à l'appréciation du but que poursuit l'art, jusqu'à la mesure du cadre qui appartient à l'architecture, jusqu'à la fixation du problème architectural, jusqu'au développement de son mode d'expression. — C'est la doctrine

directrice de l'art, qui s'expose ainsi, en découvrant les légitimes horizons où doit se mouvoir la passion convaincue de l'artiste.

3° Enfin, il procède à son assimilation par l'exercice des applications.

De ces trois branches de l'enseignement, la dernière tient le premier rang par le temps qu'elle exige. La composition et le dessin, qui en est le moyen, constituent cet exercice; ils se concentrent à l'*atelier*, qui reste ainsi le pivot autour duquel rayonnent les études.

Bien que le dessin ne soit qu'un moyen, non un but, pour l'architecte, cet artiste se trouve sans cesse dans la nécessité d'en user pour formuler ses idées et préparer la réalisation de ses œuvres. Et, comme il ne peut se rendre compte de ces dernières, de leur aspect, de l'effet qu'elles produiront que par la valeur de l'image anticipée qu'il en fera; comme il est appelé à concevoir des édifices ou des objets comportant les formes les plus variées et les plus compliquées, il faut qu'il ait dans son crayon une ressource qui ne le secondera jamais assez.

Aussi, à la condition de ne pas laisser oublier le but de l'art, au profit de ce moyen attrayant en lui-même, l'enseignement du dessin à l'École d'Architecture doit-il être fortement installé et suivi. A l'inverse de ce qui se passe à l'École des Arts et Manufactures, un long temps doit être consacré aux exercices qui touchent plus ou moins directement au dessin, l'enseignement oral ne conservant que le temps strictement nécessaire aux connaissances indispensables à l'architecte.

Aux amphithéâtres appartiennent, ainsi limitées, les chaires qui développent la technique de l'architecte et la doctrine de l'architecture. C'est là que se répartit entre des maîtres spéciaux et nombreux, et que s'échelonne pendant tout le cours de l'enseignement l'exposition des connaissances qui se classent sous les titres suivants :

Stéréotomie — Ombres et perspective. — Physique. — Chimie. — Mécanique des Constructions. — Géologie. — Histoire naturelle. — Hygiène. — Construction. — Théorie de l'archi-

tecture. — Histoire des civilisations. — Histoire comparée de l'architecture. — Législation appliquée aux constructions. — Comptabilité des constructions. — Économie politique.

Ces cours se distribuent de façon à se servir réciproquement et à aider la marche et la force progressive des compositions dans les ateliers. Ils concourent, ainsi que le montrent les programmes, à étendre les connaissances générales de l'architecte, tout en fixant le cadre de son instruction spéciale.

L'enseignement est réglé de la manière suivante :

Les études durent normalement trois années.

On entre à l'École pourvu :

1° Des connaissances qui permettent d'aborder les chaires de théories scientifiques, que la première année d'études met en tête des cours.

2° D'une habitude du dessin suffisante pour suivre les exercices auxquels les élèves sont soumis dès leur entrée, et qui consistent en

relevés, épures et projets, d'abord simples et faciles.

Les élèves sont externes. Ils séjournent huit heures à l'école : de huit heures et demie du matin à quatre heures et demie du soir.

L'emploi du temps se divise ainsi : L'amphithéâtre prélève une heure et demie chaque jour. Les cinq heures et demie qui restent libres, défalcation faite de l'heure du repas, sont partagées entre la salle de dessin, où le maître donne ses leçons, et les travaux des ateliers, où les élèves reçoivent les visites des chefs d'ateliers qui leur portent régulièrement leurs conseils, et où ils exécutent d'ailleurs, à leur volonté, les travaux qui leur sont imposés, tantôt dessinant, tantôt projetant, tantôt reprenant les sujets des leçons qu'ils ont suivies aux amphithéâtres. L'*atelier*, on doit le répéter, est ainsi le centre autour duquel gravite tout l'enseignement. C'est le but poursuivi dans l'organisation des études.

Les élèves sont stimulés et attachés à leur

œuvre par une série d'épreuves qui cotent journellement leur valeur personnelle et relative :

1° A l'aide d'examens individuels qui se perpétuent pendant tout le cours de l'année sur chaque branche de l'enseignement, et qui se résument dans les examens généraux de fin d'année ;

2° A l'aide de conférences sur les projets toujours accompagnés par des mémoires, qui font naître et développent chez l'élève l'aptitude à exposer ses idées selon la nécessité qu'il rencontrera continûment dans sa profession.

Toutes ces épreuves constituent de véritables concours. Les notes moyennes des examens ou conférences de l'année jointes à celles des examens ou des projets généraux décident du passage d'une année dans l'autre, et du classement des élèves.

L'année scolaire dure neuf mois, du 10 novembre au 10 août. Pendant l'année, l'école prend des dispositions pour ouvrir aux élèves

les chantiers des édifices dont la construction présente un intérêt à l'enseignement.

Les vacances sont employées, à la volonté de chaque élève, à recueillir en un point quelconque du pays ou à l'étranger, des documents d'art, ou à faire les études des nombreux monuments qui couvrent notre sol. Chaque élève doit fournir un travail de vacances à la rentrée.

A la fin des études, l'école décerne aux élèves sortis vainqueurs du concours général, un diplôme qui constate leurs capacités d'architecte.

Tout élève ayant parfait les trois années d'études normales de l'école, et n'ayant pas obtenu le diplôme à sa sortie, est de droit admis aux concours des années suivantes.

Tout élève que sa tenue et sa capacité auront suffisamment classé, mais qui n'aurait pu parfaire les épreuves des trois années d'études normales, pourra être autorisé à prolonger son séjour à l'école.

Au point de vue économique, on peut mesurer par un chiffre les avantages qu'un étudiant

architecte trouvera dans l'école. En admettant une pension de *huit cent cinquante francs,* cela représente une dépense de *deux mille cinq cent cinquante francs* pour les trois années. Il n'y a pas aujourd'hui d'instruction architecturale, quelque maigre qu'elle soit, qui n'exige dans ses six, huit ou dix années d'atelier, au milieu de tous les tâtonnements qu'elle comporte, une charge de famille beaucoup plus considérable.

Cette création de l'instruction architecturale aura d'ailleurs des avantages secondaires qu'on ne peut négliger de signaler. Il sera facile de faire converger à l'École d'Architecture des efforts de bienfaisance analogues à ceux qui se sont rattachés à l'École des Arts et Manufactures. Le ministère compétent, les conseils départementaux, les conseils municipaux, des associations particulières, l'association même des élèves, ont créé des bourses, des portions de bourses, des pensions que les concours ou des choix judicieux dispensent fructueusement dans les familles pauvres. Rien ne peut

se faire aujourd'hui sur une pareille échelle, et beaucoup de jeunes intelligences douées pour les arts, sont perdues dans leur avenir, qui ne le seraient plus avec une semblable organisation.

L'École centrale d'Architecture n'apporte aucun trouble dans ce qui existe aujourd'hui. L'École Impériale des Beaux-Arts garde la position dominante qui lui appartient. Elle a entre ses mains les hautes récompenses, à l'aide desquelles elle maintient dans le pays les hautes visées des artistes d'élite ; elle les décerne à la suite de ses concours et l'*École centrale d'Architecture* maintient la prétention de lui préparer ses meilleurs champions. L'École des Beaux-Arts conserve, d'ailleurs, ses chaires, et elle peut libéralement ouvrir les portes de ses amphithéâtres au public avide des belles connaissances qui touchent aux arts.

En se fondant, l'École centrale d'Architecture a la bonne fortune de ne léser aucun droit, de ne blesser aucun intérêt, de n'éveiller aucune

susceptibilité. Dans le grand domaine de l'Art, où tant de convictions respectables et passionnées se rencontrent, sa place est libre, elle la prend, son rôle est vacant, elle s'y engage. Comme toute œuvre de fécondation, elle fuit les champs de guerre et s'installe pacifiquement au nom des pressants et légitimes besoins du temps.

Imprimerie L. Toinon et Cie, à Saint-Germain.

LISTE

DES

SOUSCRIPTEURS-FONDATEURS

DE

L'ÉCOLE CENTRALE D'ARCHITECTURE



MM.

Alcan, prof. au Conservatoire Impérial des Arts et Métiers.

Arlès Dufour.

Baillarger, de l'Académie de médecine.

Barrault (Émile), ingénieur.

Baudot (de), architecte.

Bessin, architecte-vérificateur.

Bethmont, député.

Blaise (des Vosges).

Bois (Victor), ingénieur.

Boittelle, préfet de police.

Bonnefoi, vérificateur.

Borie (Paul), industriel.

Bories (Paul), conseiller général de la Haute-Garonne.

MM.

Boucherot, maire de Puteaux.

Bouilhet, ingénieur manufacturier.

Bourgoing (de), ancien préfet.

Bourgougnon, ingénieur.

Boutmy, homme de lettres.

Brançon, intendant de la maison du prince Napoléon.

Burat (Amédée), professeur à l'École Impériale centrale des Arts et Manufactures.

Burat (Jules), professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

Caffarelli (comte de), député.

Cail, industriel.

Caillet, industriel.

Caquet-Brébant, entrepreneur.

MM.

Carlet, ingénieur.

Castor, entrepreneur de travaux publics.

Chabrier, directeur de la Compagnie des bitumes.

Chenu.

Chevalier (Michel), sénateur.

Christofle, industriel.

Coignet, industriel.

Collignon.

Crémieux, ancien ministre de la Justice.

Crétin, architecte de la Banque.

Darblay, député.

Dehérain, chimiste.

Delahante (Gustave).

Delbrouck, architecte.

Diéterle, peintre.

Dion (de), ingénieur.

Dollfus (Jean), maire de Mulhouse.

Doniol (Henri), de l'Académie des sciences morales.

Dubochet (Vincent).

Ducros, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Dupont (de l'Eure), ancien officier du génie.

Durenne, industriel.

Duthoit, architecte du gouvernement.

Espinois (d'), industriel.

Esquié, architecte du département de la Haute-Garonne.

Flachat (Eugène), ingénieur.

MM.

Forquenot, ingénieur.

Fossez (comte Des).

Fould (Édouard), député.

Fourneyron, ingénieur.

Garnuchot, entrepreneur de travaux publics.

Gatget, ingénieur.

Gaudet, industriel, de la maison Petin et Gaudet.

Germain, notaire.

Gervais (de Caen), directeur de l'École du Commerce.

Gilon, industriel.

Girardin (Émile de).

Godin, industriel.

Goschler, ingénieur.

Gottschalk, ingénieur.

Guillemot, industriel.

Hamelincourt (d'), ingénieur.

Hardon (Alphonse).

Houël, ingénieur.

Janssen, docteur ès sciences.

Jassenne, entrepreneur de charpente.

Jeanselme, industriel.

Labélonye.

Lange, entrepreneur.

Lavaurs.

Leclaire, peintre en bâtiments.

Lefébure, ancien membre du Tribunal de commerce.

Lefort, architecte.

Lemoine.

Lesoufaché, architecte.

MM.

Lesseps (Ferdinand de)

Limnander, compositeur.

Mahyer (Jules), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Mangeon, ancien architecte du département de Seine-et-Marne.

Mangon (Hervé), professeur au Conservatoire Impérial des Arts et Métiers.

Marey, médecin.

Marion Vallée (de Rouen).

Martelet, prof. à l'École Impériale centrale des Arts et Manufactures.

Mary, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

Maure, ingénieur.

Mayaud aîné, entrepreneur.

Mayaud jeune, entrepreneur.

Mayer (Ernest), ingénieur.

Ménier, industriel.

Mesnard.

Metcalfe, industriel.

Milon, entrepreneur de travaux publics.

Molinos, ingénieur.

Monduit, industriel.

Mony (Stéphane).

Moreaux, ingénieur.

Muller (Émile), professeur à l'École Impériale centrale des Arts et Manufactures.

Nagelmakers-Orban, banquier.

Le prince Napoléon (S. A. I. Mgr).

Nelli (Isidore), sculpteur.

MM.

Orban (Léon), député du Parlement belge

Ouradou, architecte du gouvernement.

Pagot, entrepreneur.

Parent, de la maison Parent, Scaken et Ce.

Paternot, entrepreneur.

Peigné, avoué.

Péligot (Eugène), de l'Institut.

Péligot (Henri), ingénieur.

Penon (Henri), industriel.

Péreire (Émile).

Pétiet, ingénieur en chef des chemins de fer du Nord.

Petin, de la maison Petin et Gaudet.

Pommier, entrepreneur.

Pronnier, ingénieur.

Renard, entrepreneur de travaux publics.

Richard, ingénieur.

Rochoux, avocat.

Sabrou, entrepreneur.

Seguin (Paul).

Sellier, homme de lettres.

Servant, industriel.

Thevenet, ingénieur.

Thiébaut, maire de Paris.

Thibaut (Benjamin), de Toulouse.

Thibaut (Stanislas), de Toulouse.

Trélat (Émile), architecte.

MM.

Trélat, ancien ministre des Travaux publics.

Tresca, professeur et sous-directeur du Conservatoire Impérial des Arts et Métiers.

Vallée, ingénieur.

Vée, ingénieur.

MM.

Viollet-le-Duc, architecte du gouvernement.

Viollet-le-Duc fils.

Vitali, ingénieur.

Vuigner, ingénieur en chef des chemins de fer de l'Est.

Zoëgger, sculpteur.

IMPRIMERIE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.